



Publié sur REEA (<http://ree-auvergne.org>)

[Accueil](#) > ALLER AU MUSÉE, OUI MAIS POURQUOI

ALLER AU MUSÉE, OUI MAIS POURQUOI

DDCS 63

16 B Rue du Torpilleur
63100
Clermont-Ferrand

Dates:

Jeudi 19 Mars 2020 - Vendredi 20 Mars 2020

Date d'échéance d'inscription:

Lundi 9 Mars 2020

Objectifs:

Contribuer aux objectifs de l'Éducation Artistique et Culturelle dans les dimensions de connaissance, de pratique artistique et de confrontation aux oeuvres.

Vivre un parcours autour d'une exposition en intégrant une préparation, une exploitation de l'exposition et un parcours dans le musée.

Intégrer un déplacement au musée dans une activité périscolaire, dans un projet pédagogique.

Contenu:

Contenu prévisionnel :

- Musée de la photo, hôtel Fonfreyde avec une démarche proposée par les
- CEMEA
- Le FRAC, vivre une visite avec la médiatrice
- Centre 1000 formes, rencontre avec une personne de ce nouveau lieu pour échanger autour de la question « à quoi sert l'art dans l'éducation des jeunes, des jeunes enfants ? »

Avec ces 3 visites, nous discuterons sur l'interaction animateur.rice/médiateur.rice, la place que chacun.e, les complémentarités, les spécificités, les synergies.

Informations complémentaires:

Formation maintenue à partir de 6 personnes et il est possible d'accueillir 12 personnes.

Fiche d'inscription à retourner à auvergne [at] cemea.fr

Les frais pédagogiques sont pris en charge par la DDCS.

Les repas et les transports restent à la charge de l'employeur.

A consulter:

 [aller_au_musee_2020.pdf](#) ^[1]

 [inscription-cemea.doc](#) ^[2]

En image:



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Direction départementale
de la cohésion sociale**

[3]

- [Mentions légales](#)
- [Aide](#)
- [Plan du site](#)
- [Contact](#)

URL source: <http://ree-auvergne.org/formation/aller-au-musee-oui-mais-pourquoi>

Liens

[1] http://ree-auvergne.org/sites/default/files/formations/aller_au_musee_2020.pdf

[2] http://ree-auvergne.org/sites/default/files/formations/inscription-cemea_1.doc

[3] [http://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/formations/images/unnamed_0.jpg?](http://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/formations/images/unnamed_0.jpg?itok=Bjv6K6a4&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic)

[itok=Bjv6K6a4&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic](http://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/formations/images/unnamed_0.jpg?itok=Bjv6K6a4&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic)